SUD OUEST
SUPPLÉMENT

Horizeo à Saucats

Le parc solaire géant, ce débat qui passionne

Depuis septembre, le débat public autour du projet de plus grand parc photovoltaïque d'Europe à un milliard d'euros sur 1 000 hectares en Sud-Gironde attire la population. Le point, à mi-chemin de la consultation

GUILLAUME BONNAUD ET STÉPHANE LARTIGUE / « SUD OUEST »

Supplément gratuit au journal du lundi 15 novembre 2021. Ne peut être vendu séparément

1 000 HECTARES DE PHOTOVOLTAÏQUE À SAUCATS

Pour ou contre le parc solaire, «

Au mitan de la consultation ouverte en septembre, le président de la Commission du débat public (CNDP) sur le projet Horizeo fait le point sur les problématiques et les questions soulevées par cette plateforme énergétique géante à un milliard d'euros

Recueilli par Jérôme Jamet
j.jamet@sudouest.fr

Jacques Archimbaud. T. D. / « SO »

Quel est le rôle de la CNDP, quels sont ses objectifs ?
Jacques Archimbaud Notre rôle est d'éclaircir l'ensemble des attendus du projet pour que le droit constitutionnel des gens à être informé soit respecté. Il faut que les arguments contradictoires soient entendus, que les expertises complémentaires soient faites. Nous ne sommes là ni pour faire accepter le projet, ni pour faire monter la sauce des gens qui sont contre. Ce qui nous intéresse, ce sont les arguments, et les acteurs. Pour nous, un argument vaut un argument. Un acteur égal un acteur. Le principe d'équivalence est important. Puis on va attirer l'attention sur le degré plus ou moins sensible des questionnements. Le débat public, c'est le début de la procédure. Le bout de la procédure, c'est l'enquête publique qui rendra un avis.

Comment faites-vous pour répondre aux multiples questions et controverses posées par ce projet jamais vu en France de par sa dimension ?
Pour certaines questions, il n'est pas compliqué de faire consensus. Pour d'autres, il y a un souci de précision. Nous venons d'avoir une partie des résultats des études commandées par Horizeo sur le bilan carbone du projet, la biodiversité, la compensation forestière, le risque inondation, l'impact sur la filière sylvicole, le modèle économique du parc… Est-ce que ces études répondent bien aux questions posées ? Est-ce qu'on est d'accord sur les méthodologies ? Est-ce qu'il y a des études complémentaires à faire, des points à creuser ? On va mettre tout ça en évidence.

Vous mettez en avant la notion de critères qui doivent être pris en compte dans le débat. De quoi s'agit-il ?
Par exemple, si l'on estime que l'on n'a plus que cinq ans maximum pour réagir face à l'urgence climatique, le critère absolu devient le temps. Dans ce cas, le photovoltaïque peut apparaître comme une solution d'urgence par rapport à un scénario qui reposerait sur le nucléaire. Si on prend le critère coût ou rentabilité, on se rend compte que le photovoltaïque coûte deux à trois fois plus cher sur les toitures que sur un site forestier. Ça change la donne.

Est-ce que ce débat intéresse le public ?
Oui, ne serait-ce que par l'effet de taille du projet : 1 000 hectares de forêt, 1 milliard d'euros, ça frappe l'imagination. Les questions de l'énergie et du réchauffement climatique sont au cœur des préoccupations. C'est un débat emblématique. On sent bien que selon l'avenir qui se dessine pour Horizeo, la filière photovoltaïque va décoller plus ou moins vite.

Une partie du site visé par Engie et Neoen pour y créer Horizeo sur 1 000 hectares, pour un budget total d'un milliard d'euros. GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

Il semble difficile d'entendre les soutiens au projet ?
Il y a des moments du débat, lors des réunions publiques notamment, où ce ne sont que les opposants ou les sceptiques qui parlent. Mais nous n'avons pas que cet outil. Quand on rencontre les gens dans la rue, sur les marchés ou lors des ateliers d'expertise, d'autres positions émergent. Et contrairement à ce que l'on pense, il y a une prime au projet. Certains disent que c'est bien, que ça bouge sur les énergies renouvelables. Même si à l'heure actuelle, on a davantage de gens qui expriment de l'hostilité ou de très gros doutes. Ils pensent qu'abattre 1 000 hectares de forêt c'est beaucoup alors qu'on parle partout de réchauffement climatique. « Et tout ça, nous dit-on, pour faire de l'électricité pour des industriels. » Ce point interpelle. Si on disait aux gens que ça va faire baisser leur facture d'électricité, peut être que ça changerait la donne.

> « Nous ne sommes là ni pour faire accepter le projet, ni pour faire monter la sauce contre. Ce sont les arguments qui nous intéressent »

Quelles autres questions soulève le débat ?
On voit émerger des interrogations sur le fait que les collectivités ou les citoyens ne soient pas associés au projet à travers le capital ou la gouvernance. La CGT, par exemple, dit qu'un tel projet serait plutôt l'affaire du service public. C'est un senti-

Dans le public, autant de questions techniques qu

Ce projet de plateforme énergétique bas carbone passionne autant qu'il divise. L'ambiance générale des réunions publiques et des visites de terrain, depuis deux mois, est constructive. Mais les inquiétudes affleurent

« Chacun doit pouvoir s'exprimer sereinement », exhorte régulièrement le maire de Saucats lors des réunions publiques et des ateliers organisés par la Commission particulière du débat public (CPDP). Le message de Bruno Clément a visiblement été entendu depuis le coup d'envoi des discussions, début septembre.

L'ambiance se tend davantage à mesure qu'on se rapproche de l'épicentre du projet. Le 8 novembre, un membre de l'Association de défense de la forêt contre les incendies n'a pas hésité à critiquer la « démesure » et « l'absurdité » de ce projet. Mais les maîtres d'ouvrage ont toujours pu développer leurs arguments. De quoi rendre jaloux certains porteurs de projets d'intérêt public (gravière, éoliennes, téléphonie) dans le Sud-Gironde.

« Un débat très riche »

Le sujet des énergies renouvelables est beaucoup moins clivant que celui de la grande vitesse ferroviaire par exemple. La réponse à la question de la nécessité de décarboner la production électrique semble évidente. Ce dossier achoppe finalement sur trois points : son emplacement (la pinède), sa gouvernance (entreprises privées) et son gigantisme (1 000 hectares).

Le ton est les formats choisis par la CPDP rendent ce débat plus constructif. Les citoyens ont pu visiter différents parcs solaires du département, rencontrer les maîtres d'ouvrage en direct, poser des questions sur Internet ou participer à des ateliers thématiques. Plusieurs dizaines d'autres rendez-vous sont programmées d'ici Noël.

« Ce débat est extrêmement riche. Certaines remarques du public nous permettront de présenter un meilleur dossier dans les prochains mois », positive le porte-parole d'Horizeo, Mathieu Le Grelle. La question de l'îlot de chaleur au-dessus du parc solaire est apparue au cours du débat par exemple. « Nous n'avons jamais constaté ce phénomène sur nos autres parcs solaires. Mais nous allons étudier cette question », s'engage le porte-parole. Horizeo tient à rappeler que la procédure de la CPDP est programmée « très en amont » : « Les principales études sont en cours. Nous ne pouvons pas apporter toutes les réponses à ce stade du débat. » Quitte à générer quelques frustrations.

Les pour et les contre

Dans le public, les questions techniques et philosophiques s'entremêlent. La réflexion sur la transition énergétique s'élargit sur les problématiques de la sobriété, de la réindustrialisation de la France ou même de la dépendance numérique.

Les maîtres d'ouvrage ont conscience qu'ils doivent maintenant nouer le dialogue avec les riverains et les élus locaux. Les études n'ont pas réponse à tout. Horizeo connaît ses alliés (le monde économique, les industriels, les partisans du photovoltaïque, le maire de Saucats) et ses opposants (riverains, associations environnementales, le président du Conseil départemental, la Défense des forêts contre l'incendie). Certains, à l'image du président de la Communauté de communes de Montesquieu, Bernard Fath, restent très sceptiques. La Région et la Métropole ne se sont toujours pas positionnées. Il reste encore deux mois avant la fin de ce débat.

Arnaud Dejeans

un débat emblématique »

ment très répandu. On s'interroge sur ce que devrait être un photovoltaïque davantage contrôlé, soucieux de biodiversité. Les gens ne veulent pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Ils ne souhaitent pas qu'arrive au photovoltaïque ce qui est arrivé à l'éolien. Mais ils veulent savoir qui pilote Horizeo, pourquoi il n'y a pas les collectivités.

À quoi va ressembler la deuxième partie du débat ?
Les tensions, les contradictions, les critères, tous les grands éléments du paysage sont en place. On va maintenant zoomer sur les gens et sur le territoire autour de Saucats. On va poser la question de l'occupation de l'espace du site. Quels panneaux, où et comment seront-ils disposés ? Est-ce que ça permet de retrouver de la biodiversité ? Quelles sont les marges de manœuvre, y compris financières, du porteur de projet ? On va regarder s'il est prouvé que cette forêt ne vaut pas grand-chose en termes de biodiversité. En vérité, à ce stade, personne n'en sait rien. Face à ceux qui décrivent un désert écologique, d'autres disent qu'ils entendent le brame du cerf. On ne peut pas tout rationaliser, l'émotion, ça compte. Et puis à la fin du débat, on dézoomera. Ce n'est pas parce que certains habitants de Saucats sont opposés que le projet est mauvais. Tout ça mérite une vision fine.

LE RÔLE DE LA CNDP

La CNDP est une autorité administrative indépendante créée en 1995. Elle est financée par le porteur de projet à hauteur de 1 euro pour 1 000 euros d'investissement. Dans le cadre du débat sur Horizeo (1 milliard d'euros), la commission dispose de 1 million d'euros de budget. Au terme de la procédure, le maître d'œuvre peut tenir compte ou pas des conclusions du débat. « À la fin, quand le débat est extrêmement critique, nous, on avertit. On prévient que si le projet passe en force, sans répondre aux questions, il y aura des porteurs de pancartes, de la controverse, voire du conflit un peu violent », prévient Jacques Archimbaud. « On en a l'expérience avec l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le parc éolien flottant en Bretagne ou encore lors du débat sur la programmation pluriannuelle de l'énergie en 2018. On avait dit à Nicolas Hulot que si le gouvernement maintenait la trajectoire carbone avec l'augmentation du prix de l'essence, il y aurait une jacquerie fiscale. On avait fait 200 réunions publiques et entendu des gens dire qu'ils n'en pouvaient plus. Deux mois après, il y avait les gilets jaunes. »

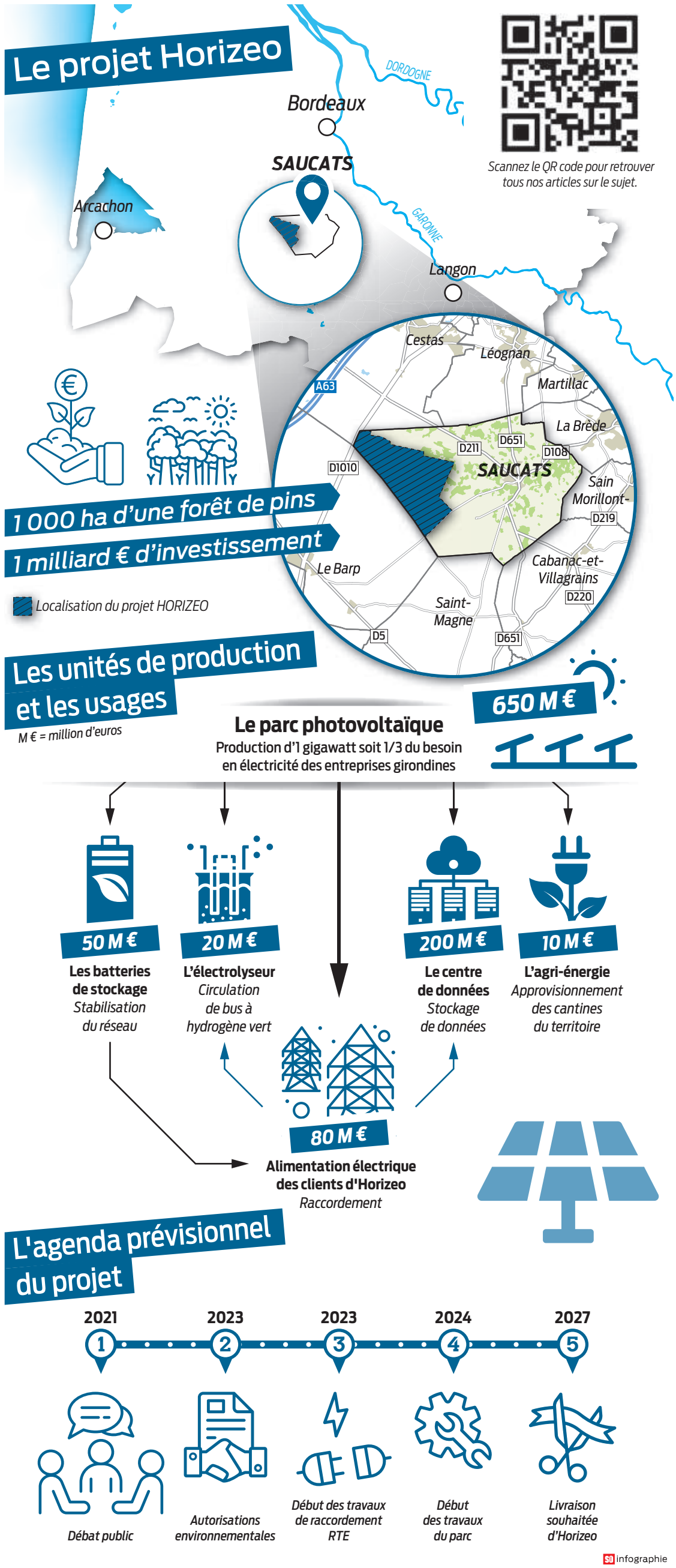

e philosophiques

Lors de la première réunion publique, organisée à Bordeaux le 9 septembre dernier. THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

INONDATIONS, REBOISEMENT, BIODIVERSITÉ, RENDEMENTS…

Le vrai du faux d'un projet inédit

Après deux mois de débat, les contours du projet du plus grand parc solaire d'Europe sont moins flous

Arnaud Dejeans
a.dejeans@sudouest.fr

Lors d'une visite du parc solaire de Cestas, en octobre, un Horizeo en trois fois plus petit. Son impact sur la nature a été étudié. JÉRÔME JAMET / « SUD OUEST »

1 Le projet Horizeo verra le jour

On ne sait pas. Les maîtres d'ouvrage (Engie, Neoen et RTE) ont simplement signé un préaccord avec le propriétaire (Groupement forestier du Murat) pour louer la moitié des 2 000 hectares de l'aire d'étude, sur une durée de quarante ans. Des prospections ont déjà été lancées : biodiversité, risques naturels et technologiques, sylviculture, etc. La faisabilité technique du projet se précise. Reste à approfondir les études pour apporter toutes les réponses à l'État et aux citoyens. La Commission particulière du débat public intervient bien en amont des procédures officielles classiques. Les lignes peuvent encore bouger. Horizeo a déjà annoncé qu'il allait améliorer son dossier.

2 La zone de 1 000 hectares est pauvre en biodiversité

Faux. Une forêt de production de pins maritimes n'est pas un parking. Les écologues ont trouvé des espèces rares comme le papillon fadet des laîches, l'oiseau fauvette pitchou, le crapaud calamite ou le triton marbré. « La biodiversité du site n'a pas été détruite par la gestion forestière », jugent les défenseurs de l'environnement. Horizeo ne dit pas autre chose. Il positionnera les panneaux photovoltaïques et les bâtiments industriels en prenant en compte ces enjeux écologiques forts.

3 Le sol ne sera pas imperméabilisé

Vrai. « Le site sera réversible à 100 %. Nous ne faisons qu'emprunter un cycle forestier », insiste Horizeo. Les panneaux pourront être démantelés après les quarante ans d'exploitation. Les porteurs de projet n'ont pas encore arrêté leur choix sur le type de panneaux photovoltaïques (tracker, fixe, biface, etc.). Seule certitude : le parc ne ressemblera pas à celui de Cestas. La végétation devrait pouvoir se développer davantage. Certains espaces seront artificialisés. C'est le cas pour le bâtiment de 10 000 m² du centre de données.

4 Le solaire est la meilleure solution pour la transition

Faux. Un parc solaire ne produit pas d'électricité la nuit, par exemple. Les deux briques périphériques du projet Horizeo (hydrogène et batteries) ne pourront pas lisser l'alimentation électrique dans le réseau 24 heures sur 24. Au niveau national, il faut compléter la production d'énergie solaire avec des solutions alternatives : les autres énergies renouvelables, le nucléaire ou… la baisse de la consommation électrique.

> « Le site sera réversible à 100 %. Nous ne faisons qu'emprunter un cycle forestier »

5 Il suffirait de mettre les panneaux sur les toitures

Faux. La Région veut produire 6 GW d'électricité solaire supplémentaire d'ici à 2030. Les 1 000 ha du parc de Saucats répondraient à 15 % de l'objectif (1 GW). « Pourquoi ne pas se concentrer sur les toitures, les parkings et les délaissés ? » demande le public. « C'est insuffisant pour atteindre les objectifs fixés par la Région », répond Horizeo. « Nous ne construisons pas que des parcs solaires dans les forêts. Nous équipons tous les jours des toits des supermarchés, des carrières, des décharges. » La Dreal Nouvelle-Aquitaine (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) mène des travaux d'estimation des surfaces pouvant accueillir des projets photovoltaïques. Près de 4 000 hectares ont déjà été ciblés en additionnant la surface des délaissés, des sites pollués, des friches et des parkings. Les toits et les parcelles agricoles compatibles avec de l'agrivoltaïsme ne sont pas comptabilisés dans ces 4 000 hectares. Au-delà des surfaces disponibles, c'est la question du coût et de la faisabilité technique qu'il faut se poser.

6 Le reboisement se fera en Gironde

On ne sait pas. Seule certitude : les parcelles seront en Nouvelle-Aquitaine. Elles n'ont pas encore été sélectionnées. Sur les 2 000 hectares reboisés, une grande partie concernera du pin maritime. Mais Horizeo pourrait diversifier les essences. Et se concentrer également sur les terrains non utilisés à Saucats.

7 Ce projet n'impactera pas les habitants de Saucats

Faux. La densité de population n'est pas la même dans cette forêt des Landes de Gascogne qu'à Bordeaux, certes. Mais 75 personnes habitent à quelques centaines de mètres des limites du projet, au lieu-dit Peyon. D'autres habitations frôlent le projet. Le bourg de Saucats est à 3,6 km. Et les risques d'inondation sont réels en aval (La Brède, Saint-Médard-d'Eyrans, Ayguemorte-les-Graves, Isle-Saint-Georges).

8 Les risques sont totalement maîtrisés

Faux. Horizeo deviendrait la plus grande centrale solaire d'Europe. Il existe peu de données scientifiques sur les conséquences d'un tel site industriel sur le ruissellement, le réchauffement climatique local ou les risques technologiques. Le maître d'ouvrage répète « que toutes les normes seront respectées » et que toutes les garanties seront présentées dans les prochains mois.

Couper des arbres pour faire du solaire est-il positif en termes de bilan carbone ?

Est-ce que le défrichement de 1 000 hectares de forêt de pins est acceptable au regard de l'apport du projet Horizeo dans la transition énergétique ? C'est l'une des questions posées par le projet

OUI

CÉDRIC PHILIBERT, EXPERT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES (IFRI)

« On parle d'un projet de 1 000 hectares sur un massif d'un million d'hectares. C'est un pour mille. La forêt des Landes de Gascogne est une forêt anthropique qu'on rase régulièrement dans le cadre de l'activité sylvicole. On peut améliorer la biodiversité en développant des projets photovoltaïques. Il y aura de la prairie humide à la place des arbres, c'est complémentaire. À Saucats, on pourra développer de l'agrivoltaïsme car les panneaux seront plus écartés que sur certaines centrales solaires, comme Cestas. Pour limiter les surfaces ombragées, il y a aussi les panneaux amovibles. Une forêt de culture intensive de bois garde un peu de carbone, certes. Mais le photovoltaïque est bien plus efficace. Il permettra d'économiser beaucoup plus de CO_2. Recouvrir les toitures de bâtiments, c'est plus coûteux et cela ne suffira pas pour répondre aux besoins. Nous avons besoin des grandes centrales au sol. Sans elles, ce qui nous pend au nez, c'est la construction à la hâte de centrales à gaz. Il y a un vrai débat sur la biodiversité, pas sur le bilan carbone global. Un gigawatt de photovoltaïque, cela économise entre 1,5 et 3,5 millions de tonnes de CO_2 sur le cycle de vie du parc solaire. »

> « Pour limiter les surfaces ombragées, il y a les panneaux amovibles »

NON

PHILIPPE BARBEDIENNE, PRÉSIDENT DE LA SEPANSO EN GIRONDE

« Sur les trois départements de la forêt des Landes de Gascogne entre 2002 et 2019, c'est 19 300 hectares de défrichements accordés. Cette forêt est en régression. À chaque fois qu'il y a un mauvais projet à faire, c'est ici qu'on le fait. C'est le pire endroit pour installer une centrale électrique. En 2020, sur les 43 km² d'installations d'énergie au sol, il y en a 39 km² qui se sont faits au détriment de la forêt et des milieux naturels. Dès qu'on a une opportunité économique, on rase la forêt. Alors qu'il faut planter des arbres pour lutter contre le réchauffement climatique. On veut raser 1 000 ha à Saucats, où la biodiversité est plus riche que dans d'autres secteurs des Landes de Gascogne, et on veut compenser en replantant des arbres dans des zones d'exploitation forestière intensive. C'est la double peine. Et les compensations ne se feront pas à Saucats. Si on se contentait d'équiper toutes les toitures de bâtiments, on aurait beaucoup plus que 1 000 ha de panneaux photovoltaïques. La forêt rafraîchit l'atmosphère de 2 à 3 degrés alors qu'une centrale solaire la réchauffe. 1 000 hectares, cela fera un gros îlot de chaleur. Commençons par équiper les toitures. »

> « La forêt rafraîchit l'atmosphère. Une centrale la réchauffe »

L'AGENDA

LES RÉUNIONS PUBLIQUES. Aujourd'hui à Léognan (Espace Georges-Brassens, 19 heures). Jeudi 18 novembre à La Brède (salle des fêtes, 19 heures). Mardi 14 décembre à Saucats (salle de La Ruche, 19 heures).

DÉBAT « SUD OUEST »/TV7. Ce mercredi sur sudouest.fr, à 18 h : « Datacenter, où, quand, et pour quoi faire ? » (pour se connecter, faire la demande par mail à communication@sudouest.fr).

POINTS DE CONTACT. Ce mercredi à Bordeaux, place Fernand-Lafargue (17 h). Samedi à Saucats, centre-bourg (10 h). Dimanche au marché du Barp (9-12 h). Mercredi 24 novembre à la halle du Centre culturel de Cestas (14-17 h). Mercredi 1er décembre à la médiathèque de Martillac (14-16 h). Jeudi 2 décembre au marché de Salles (9-12 h).

Supplément gratuit au journal du 15 novembre 2021
Président Directeur Général, directeur de la publication : Patrick Venries
Nº commission paritaire : 0420 C 86477
Chef de projet : Adrien Vergnolle
Illustration de Une : Guillaume Bonnaud
Secrétariat de rédaction : Anne Turlet
Rédaction : Arnaud Dejeans, Jérôme Jamet et Jean-Denis Renard
Publicité : Mickaël Magnier
Siège social : Journal Sud Ouest
23, quai des Queyries, CS 20001
33094 Bordeaux Cedex
Tél. 05 35 31 31 31
www.sudouest.fr